

CONDITIONS DE BANQUE 2023 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES ET ONG

(Tarifs en vigueur au 1/7/2023 • Taux de Base Bancaire (TBB) : 8,5% HT depuis le 8/12/1998)

I- CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1.	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Franco
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Franco
1.1.1.3	Compte courant	Franco
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes avec domiciliation de transfert ou virement	Franco,
1.1.1.5	Autres types de comptes	Franco
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au compte courant	ND
1.2	Conditions de clôture de compte	
1.2.1	dépôt à terme société, ONG et Associations	Franco
1.2.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Franco
1.2.3	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Franco
1.2.4	Lettre de clôture juridique	Franco
1.2.5	Autres types de clôture de comptes	Franco

II- SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Taux débiteur appliqué à la clientèle	12,50%
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert	0,25%
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte	Néant
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé	2% Mini 20 000 + frais de dépassement 30 000
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé	4% mini 30 000 + frais de dépassement 30 000
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
	• Pack MID	9 400
	• ONG	6 000
	• Sociétés	10 000
2.1.1.7	Arrêté de compte	25 000
2.1.2	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	1 000 (à la demande)
2.1.2.1	Relevés de compte	
2.1.2.1.1	Mensuel	Franco : divers canaux digitaux
2.1.2.1.2	À la demande (mois en cours)	1 500/mois
2.1.2.1.3	Autre période (tarif par mois)	1 500/mois
2.1.3	Attestations bancaires	
2.1.3.1	Attestation de solde	20 000
2.1.3.2	Attestation de non engagement, capacité financière etc.	50 000
2.1.3.3	Autres types d'attestations bancaires	25 000
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	
2.1.5	Frais pour procuration	Franco
2.1.6	Conditions créditrices	À négocier
2.1.6.1	Produits d'épargne	3,5%
2.1.6.2	Autres dépôts	À négocier
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	ND
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	À négocier
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Franco
2.2.1.1.2	Lettre-chèques	Coût de revient
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	
	• inférieur à 6 millions	7 500
	• supérieur à 6 millions	0,1% max 50 000
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	
2.2.1.1.5	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	N/A
2.2.1.2	Certification de chèque	
	• inférieur à 6 millions	7 500
	• supérieur à 6 millions	0,1% max 50 000
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque	20 000
2.2.1.4	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5.000 FCFA par feuillet ou 15.000 F CFA par carnet
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	15 000
2.2.1.6	Frais de destruction de chéquier	15 000

2.2.1.7	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	
	• Chèque <100 000	15 000
	• Chèque >100 000	30 000
2.2.1.8	Forfait chèque impayé	
	• Chèque <100 000	10 000
2.2.1.9	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	5 000
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	10 000
2.2.1.11	Frais sur chèques impayés	
	• Chèque <100 000	10 000
	• Chèque >100 000	50 000
2.2.1.12	Assurance perte et vol de moyens de paiement	280
2.2.1.13	Encaissement de chèques	
2.2.1.13.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Franco
2.2.1.13.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	1,5% + Frais DHL 5 000
2.2.1.14	Frais de gardiennage de chéquier	Plus de 2 mois en stock : 2 000/mois jusqu'à 6ème mois
2.2.1.2	Délivrance lettre de change ou billet à ordre	
	• Carnet d'effets normalisés	5 000
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.1.1	Coût des retraits aux GAB/ DAB de la banque du client	Franco
2.2.2.1.1.2	Coût des retraits aux GAB des confrères de la zone UEMOA	424
2.2.2.1.1.3	Consultation de solde	Franco
2.2.2.1.1.4	Mini relevé	Franco
2.2.2.1.1.5	Frais de gestion mensuels	
	Frais de gardiennage de carte :	au-delà de 2 mois : 1 500 FCFA
2.2.2.1.1.6	Frais annuels	
2.2.2.1.2	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	
	• Visa ELITE	40 000
	• Visa BLEUE	24 000
	• Visa GOLD	50 000
	• Visa PLATINUM	80 000
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	
	• Carte Visa	La moitié du prix de l'adhésion
	• Carte Privative	Prix de l'adhésion
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	Prix de l'adhésion + 10 000
2.2.2.4	Frais de ré-confection de carte (sauf défautuosité)	Prix de l'adhésion
2.2.2.5	Rédition du code confidentiel	5 000
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	5 000
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.7.2	par la banque : usage abusif (particulier)	5 000
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Franco
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	5 000
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	5 000
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	5 000
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Franco
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	Franco
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces aux DAB	Franco
	• DAB de la banque du client	Franco
	• DAB autres banques locales (GIM UEMOA)	424
	• DAB dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	424
	• DAB Hors zone UEMOA	2% + 2 000
2.2.2.13.2	Services accessibles via les GAB/ DAB	ND
	• Consultation/édition de solde dans la banque du client	Franco
	• Consultation/édition d'historique de solde	Franco
2.2.2.14	Paiements	
	• Dans la zone UEMOA	ND
	• Hors UEMOA	ND
2.2.3	Virement et prélèvement	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Franco
2.2.3.1.2	Virement sur place vers un tiers SICA-UEMOA :	
	- Jusqu'à 5 000 000 :	2 000 FCFA
	- Supérieur à 5 000 000 :	5 000 FCFA
2.2.3.1.3	Virement entre agence en faveur d'un tiers	Franco

2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) Vers BOA :	
	- Jusqu'à 5 millions :	5000 FCFA
	- De 5 000 001 à 10 000 000 :	10 000 FCFA
	- Plus de 10 millions :	25 000 FCFA
	Autres banques de l'UEMOA :	46 000 FCFA
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Franco
2.2.3.1.7	Mise en place de virement permanent local ou autre	Franco
2.2.3.1.7.1	Ouverture de dossier	Franco
2.2.3.1.7.2	Exécution de l'opération	Franco
2.2.3.1.7	Remise de virement (support télétransmission)	Franco
2.2.3.1.8	Mise à disposition de fonds	1% min 10 000
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	ND
2.2.3.2.1.1	Ouverture de dossier	ND
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	ND
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	ND
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	ND
2.2.3.2.4	Païement d'un prélèvement	ND
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	ND
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	30 000
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	30 000
2.2.3.3	Effets de commerce	
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	Min : 2 500 ; Max : 10 000
2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets	0,15% flat min 25 000
2.2.3.3.3	Commission de bordereau	0,50%
2.2.3.3.4	Commission d'endos	0,50%
2.2.3.3.5	Intérêt	ND
2.2.3.3.6	Port de lettre	1 000
2.2.3.3.7	Frais fixe	ND
2.2.3.3.8	Frais de protêt	10 000
2.2.3.3.9	Frais de prorogation d'échéance	20 000
2.2.3.3.10	Autres effets de commerce	ND
III- SERVICES BANCAIRES		
3.1.	Dates de valeurs appliquées ^[2]	
3.1.1.	Virements reçus	
3.1.2	Remise de chèque	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque	Débit le premier du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	Crédit et débit le jour de l'opération
3.1.6	Livret d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Franco
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Franco
3.2.3	Emission chèque de banque en F CFA	
	• inférieur à 6 millions	7 500
	• supérieur à 6 millions	0,1%
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	0,25% BOA + 0,60% BCEAO + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change
3.2.5	Rejet de chèque	
	• Chèque <100 000	10 000
	• Chèque >100 000	50 000
3.2.6	Demande d'opposition	15 000
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie- arrêt	15 000
3.2.8	Protêt	5 000
3.2.9	Frais de circularisation	Au Niger : 20 00 ; Hors Niger : 50 000
3.2.10	Changement de signature	Franco
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Franco
3.2.12	Changement d'adresse	Franco
3.2.13	Changement de garde de titre	Franco
3.2.14	Frais de nantissement	Frais du notaire
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	15 000

3.2.16	Frais de reclassement	5 000
3.2.17	Autres types de services bancaires	ND
IV- SERVICE BANQUE À DISTANCE		
4.1	Banque en ligne	BOAweb : 10 000
4.2	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	
	Local :	
	- Jusqu'à 5 000 000 :	2 000 FCFA
	- Supérieur à 5 000 000 :	5 000 FCFA
	Vers BOA :	
	- Jusqu'à 5 millions :	000 FCFA
	- De 5 000 001 à 10 000 000 :	10 000 FCFA
	- Plus de 10 millions :	25 000 FCFA
	Autres banques de l'UEMOA :	46 000 FCFA
4.4	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile	BOAweb : 10 000
4.5	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Franco
4.6	Autres types de services banque à distance	ND
V- GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT		
5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	5 000
5.2	Frais de main levée d'opposition Banque Centrale	5 000
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	5 000
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	10 000
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	10 000
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	30 000
5.7	Forfait chèque impayé < à 100 000 (montant à préciser)	10 000/Rejet
5.8	Certificat de non-paiement	20 000
VI- OPÉRATIONS SUR TITRES		
5.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	20 000
6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	Voir BOA CAPITAL
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	Voir BOA CAPITAL
6.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	Voir BOA CAPITAL
6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuite)	Voir BOA CAPITAL
6.5	Relevé mensuel (gratuit)	Voir BOA CAPITAL
6.6	Relevé de titres à la demande	Voir BOA CAPITAL
6.7	Autres types d'opérations sur titres	Voir BOA CAPITAL
VII- OPÉRATIONS DE CHANGE		
7.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
7.1.1	Vente de devises Euro (clients)	2%
7.1.2	Vente d'autres devises (clients)	Inclus dans le taux de change
7.1.3	Vente de devises Euro (non clients)	2% Min 5 000
7.1.4	Vente d'autres devises (non clients)	+/-4%
7.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	ND
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	ND
7.4	Autres types d'opération de change	ND
VIII- OPÉRATIONS DE CRÉDIT		
8.1	Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB ^[3] + Marge)	
8.1.1	Découvert en compte convenu ou non formalisé (MTD + Marge)	12,50%
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD + Marge)	12,50%
8.1.3	Crédits à court terme (MTD + Marge)	12,50%
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD + Marge)	12,50%
8.1.5	Autres crédits à moyen et long termes (MTD + Marge)	12,50%
8.1.6	Crédit-bail	
8.1.6.1	Mobilier	Marge bancaire
8.1.6.2	Immobilier	Non commercialisé
8.1.7	Financement en devises	ND
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	
8.1.9	Autres financements en devises	ND
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	12,50% + 10 000 frais de dossier
8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir)	12,50%
8.1.11.1	Avance sur salaire	ND
8.1.12	Prêt de consolidation de découvert	Taux de crédit + 2% + Frais de dossier

CONDITIONS DE BANQUE 2023 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES ET ONG

(Tarifs en vigueur au 1/6/2023 • Taux de Base Bancaire (TBB) : 8,5% HT depuis le 8/12/1998

8.1.13	Autres types de crédits de trésorerie	ND
8.2	Crédits par signature	
8.2.1	Caution sur marchés	
8.2.1.1	Annulation caution	30 000
8.2.1.2	Commission proportionnelle	1% trimestre indivi min 40 000 + frais de dossier
8.2.1.3	Emission locale	
8.2.1.4	Emission via correspondant ou autre banque	1% trimestre indivi min 40 000 + frais de dossier
8.2.2	Cautions fiscales et douanières	1% trimestre indivi min 40 000 + frais de dossier
8.2.3	Aval de traites	
8.2.3.1	Commission proportionnelle	1%/ trim. indivisible mini 40 000 + frais dossier
8.2.3.2	Frais de dossier	40 000
8.3	Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3.1	Main levée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	50 000
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	20 000
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	20 000
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	20 000
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	50 000
8.3.6	Demande de décompte	10 000
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	10 000 à la demande
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	2%
8.3.9	Commission d'engagement	2%
8.3.10	Frais d'études des dossiers de prêt	40 000
8.3.10.1	Frais et commissions d'escompte	10 000 + 12,50% max
8.3.10.2	Cautions et avals	1% trimestre indivi min 40 000 + frais de dossier

IX- OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

9.1	Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1	Euro	
9.1.1.1	commission prorogation - commission rapatriement	25 000
9.1.1.2	Commission d'encaissement	0,15% min 10 000
9.1.1.3	Frais d'envoi	25 000
9.1.1.4	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	20 000
9.1.1.5	Provision pour retour de chèque impayé	20 000
9.1.1.6	Avis de sort/SWIFT	25 000
9.1.2	Autres devises	
9.1.2.1	Commission de change	Cour de j + 2,5%
9.1.2.2	Commission d'encaissement	1% min 10 000
9.1.2.3	Frais d'envoi	25 000
9.1.2.4	Avis de sort/SWIFT	25 000
9.2	Emission de chèques et effets en devises	
9.2.1	Euro	
9.2.1.1	Frais de dossier	Franco
9.2.1.2	Commission de transfert	N/A
9.2.1.3	Taxe	N/A
9.2.1.4	Frais Swift	N/A
9.2.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	N/A
9.2.2	Autres devises	N/A
9.2.2.1	Commission de transfert	N/A
9.2.2.2	Taxe	N/A
9.2.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	N/A
9.2.2.4	Frais Swift	N/A
9.2.2.5	Autres types d'opérations avec l'étranger	
9.3	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
9.3.1	Chèques reçus par la compensation régionale	
9.3.2	Frais d'encaissement	
9.3.3	Frais de manipulation	
9.3.4	Frais Swift	
9.3.5	Frais de port de lettre	1 000
9.3.6	Frais sur chèque en souffrance	
9.3.7	Frais fixe d'impayés	
9.4	Transferts	
9.4.1	Transferts zone UEMOA	
	Vers BOA :	
	- Jusqu'à 5 millions :	5000 FCFA
	- De 5 000 001 à 10 000 000 :	10 000 FCFA

	- Plus de 10 millions :	25 000 FCFA
	Autres banques de l'UEMOA :	46 000 FCFA
9.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
9.4.3	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	0,60% mini 51 500 + 0,60% BCEAO + 6 000 F Timbre
9.4.4	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	0,60% mini 51 500 + 0,60% BCEAO
9.4.5	Autres types de transferts	
	Trade Express :	
	- Jusqu'à 5 millions :	5000 FCFA
	- De 5 000 001 à 10 000 000 :	10 000 FCFA
	- Plus de 10 millions :	25 000 FCFA
9.5	Opérations documentaires	
9.5.1	Remise documentaire import	
9.5.1.1	Commission de paiement	0,40% min 50 000
9.5.1.2	Commission BCEAO	0,60%
9.5.1.3	Frais de dossier	25 000
9.5.1.4	Commission de change	Cour du j + 2,5%
9.5.1.5	Commission de domiciliation	ND
9.5.1.6	Frais de SWIFT	26 000
9.5.1.7	Commission d'attente	
9.5.1.8	Frais de port de lettre	1 000
9.5.1.9	Frais d'envoi (retour documents par DHL)	Frais DHL + 10 000
9.5.2	Remise documentaire export	
9.5.3	Crédit documentaire import	
9.5.3.1	Commission d'acceptation	0,75%
9.5.3.2	Commission de paiement	0,15% l'an
9.5.3.3	Commission de transfert BOA	0,40% min 50 000
9.5.3.4	Commission de transfert BCEAO	0,60%
9.5.4	Ouverture de CREDOC	0,75% par trimestre indivisible. Min 15 000
9.5.4.1	Frais de dossier	40 000
9.5.4.2	Frais de SWIFT	26 000
9.5.5	Utilisation du CREDOC	20 000
9.5.6	Modification du CREDOC	0,75% l'an indivisible Min 25 000
9.5.7	Crédit documentaire export	
9.5.7.1	Frais de dossier	0,50% minimum 100 000
9.5.7.2	Frais de SWIFT	26 000
9.5.8	Domiciliation recettes d'exportation	10 000
9.5.9	Lettre de garantie	1% par trimestre indivis

X- AUTRES SERVICES (DIVERS)

10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	0 à 30 jours	3 000
10.1.2	30 à 60 jours	5 000
10.1.3	60 à 90 Jours	7 500
10.1.4	Plus d'un an	15 000
10.1.5	Supplément par photocopie	500 la page
10.2	Boîte à lettres	ND
10.3	Location de coffre-fort	ND
10.4	Frais de reproduction de clé	N/A
10.5	Demande de renseignements sur client	5 000
10.6	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	20 000
10.7	Demande de renseignements financiers	20 000
10.8	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	25 000
10.9	Abonnement mensuel au site internet	Franco
10.10	Information annuelle des cautions	10 000
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	5 000
10.11.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	Franco
10.11.3	Frais annuels de tenue de compte	Franco
10.12	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Franco
10.13	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	15 000
	Lettre d'avertissement	5 000
	Lettre d'injonction	ND
10.14	Attestation d'avoirs	20 000
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	ND
10.16	Autres types de services	ND